

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la commune de FAY-AUX-LOGES se réunira à la mairie, le jeudi 27 mars 2025 à 20 heures pour la tenue d'une séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur MURA Frédéric, Maire.

Ordre du Jour :

- ☞ **Approbation du Procès-Verbal de la séance du Conseil municipal du 27 février 2025**
- ☞ **Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations du Conseil Municipal**
- ☞ **Droit de préemption urbain : décision du Conseil Municipal**
- ☞ Vote des taux d'imposition 2025
- ☞ Vote des budgets primitifs 2025
- ☞ Choix de l'entreprise pour le renouvellement de canalisations d'eau – tranche n°2.
- ☞ Dossier de consultation pour la réfection d'une partie du chemin des Bourrassières
- ☞ Document cadre pour les installations photovoltaïques dans les espaces agricoles, naturels et forestiers
- ☞ Renouvellement du Projet Educatif Territorial 2021-2028
- ☞ Dérogation travaux réglementés pour les jeunes de moins de 18 ans
- ☞ Organisation de la saison 2025 de la piscine

Informations diverses

FAY-AUX-LOGES, le 21 mars 2025

Le Maire,



Frédéric MURA